

Copie de conservation et de diffusion, disponible en format électronique sur le serveur WEB du CDC :

URL = <http://www.cdc.qc.ca/prospectives/3/ruest-martel-3-5-1967.pdf>

Article revue *Prospectives*, Volume 3, Numéro 5.

\*\*\* SVP partager l'URL du document plutôt que de transmettre le PDF \*\*\*

## TAC<sup>1</sup>: une réalisation au service des dirigeants des collèges

par Maurice RUEST et Louis MARTEL \*

EN AVRIL, mai et août derniers, des tests d'admission au collège ont été proposés aux étudiants qui désiraient s'inscrire dans certaines institutions de niveau collégial. C'était probablement la première fois au Québec qu'une batterie de tests ou d'examen aussi considérable était offerte aux étudiants de langue française par un organisme indépendant du ministère de l'Éducation et des facultés des Arts de nos universités.

Voici une brève description des tests. On distingue deux séries d'épreuves: des tests d'aptitude et des tests de connaissances. Les premiers sont proposés dans l'avant-midi et, en principe, chaque candidat se soumet aux trois tests d'aptitude. Les épreuves de connaissances ont lieu l'après-midi: chaque candidat passe deux tests selon l'orientation et les options qu'il désire suivre au cours collégial. Il est donc impossible à un étudiant de se présenter à tous les tests au cours d'une même session. Cependant, si pour des raisons personnelles, quelqu'un veut essayer un test qu'il n'a pu passer la première fois il peut le faire au cours d'une session subséquente. Il n'y a pas non plus d'obligation à se présenter à un nombre déterminé de

tests. Chacun est indépendant. Cette remarque s'applique aux tests d'aptitudes aussi bien qu'aux épreuves de connaissances.

Le test d'aptitude verbale a pour but de mesurer l'habileté du candidat à distinguer des idées, à établir des comparaisons, à saisir la logique d'une phrase ou d'une expression, à discerner les nuances de la pensée.

Le test d'aptitude numérique veut déceler les capacités de raisonnement mathématique. Autant que possible, il ne fait pas appel à des connaissances étendues en mathématiques: il n'est pas question de rebuter un étudiant, faute de connaissances.

Une très courte composition française d'une demi-heure termine l'avant-midi. On demande simplement au candidat de savoir écrire une phrase correcte, de pouvoir développer une idée sous une forme claire et personnelle. Cette composition n'est pas corrigée par les responsables du TAC; elle est simplement conservée par le collège où le candidat demande son admission; elle constituera une pièce versée au dossier de l'étudiant.

Le test de connaissances en français se propose d'apprécier la précision et l'étendue du vocabulaire, la correction grammaticale et l'art de la composition. Il cherche aussi à établir si l'étudiant possède quelques connaissances de base en littérature, en prenant surtout comme point de référence ses lectures personnelles.

\* Le père Maurice Ruest, s.j., est directeur des études (niveau collégial) au Collège des Jésuites à Québec. Monsieur l'abbé Louis Martel remplit la même fonction au Séminaire Saint-Joseph à Trois-Rivières.

1. TAC est un sigle enregistré à Ottawa pour désigner les Tests d'admission au collège. Tous les droits sont réservés sur chacun des tests.

Le test de sciences de l'homme porte sur la géographie, l'histoire, les arts, l'actualité et un peu sur tout ce qui peut constituer une culture générale en sciences humaines. Il peut donner une assez juste idée de l'ouverture d'esprit d'un candidat, de sa connaissance du milieu où il vit et de son intégration dans le monde qui l'entoure.

En mathématiques le test couvre les branches jugées nécessaires pour que soient entreprises des études scientifiques au cours collégial, soit l'algèbre, la trigonométrie, la géométrie plane et la géométrie analytique. Remarquons que, comme les autres tests de connaissances, le test de mathématiques ne se réfère pas à tel ou tel programme du secondaire. Les mathématiques impliquant une continuité, il s'agit de se rendre compte, dans la mesure du possible, si le candidat possède la base sur laquelle pourront se greffer de nouvelles études.

Les connaissances en biologie, en chimie et en physique font l'objet du test de sciences. Les résultats en chacune de ces matières sont fournis séparément, mais leur addition constitue aussi le résultat total des sciences. Les auteurs sont partis du principe qu'une initiation en chacune de ces sciences a dû être donnée au cours secondaire. Dans les conditions actuelles, il arrive que des candidats ne peuvent répondre à l'une ou l'autre partie du test.

Tels sont les sujets des tests qui furent proposés à quelque quatre mille cinq cents (4,500) étudiants répartis de cette façon: deux mille cinq cents (2,500) venaient des Belles-Lettres classiques, au-delà de mille, du C.P.E.S., environ quatre cent cinquante (450) des Belles-Lettres spéciales et le reste de différentes onzièmes années. On peut maintenant se demander comment a pu naître cette initiative.

## Historique

En novembre 1966, la Commission pédagogique de la faculté des Arts de l'Université Laval discutait des conditions d'entrée au cours collégial. Depuis la disparition d'un examen commun d'immatriculation, rien ne permettait plus d'établir, selon une mesure uniforme, la valeur des candidats qui se présentent au cours collégial. Entre plusieurs suggestions, on semblait d'accord pour retenir la formule du CEB<sup>2</sup> américain en l'adaptant à nos besoins.

2. College Entrance Board.

D'autre part, ayant à répondre à d'autres tâches urgentes, la faculté des Arts se trouvait elle-même dans l'impossibilité de mettre en place les comités de spécialistes nécessaires et d'assumer un rôle de direction dans une entreprise du genre. On suggéra la possibilité, pour quelques collèges, de collaborer par l'intermédiaire de leurs départements. En résumé, au cours de cette réunion, beaucoup d'idées furent débattues bien qu'aucune décision ne fût prise.

Quelques directeurs d'études, membres de la Commission pédagogique, décidèrent alors de réaliser le projet en faisant appel à leurs professeurs. Ils s'adjoignirent des psychologues pour compléter leur équipe.

Dès la fin de décembre et au début de janvier, des professeurs d'une dizaine de collèges se mirent à l'œuvre et élaborèrent la première version des tests. Avant la fin de janvier, nous avions en main des tests objectifs sur tous les sujets mentionnés plus haut. Vers le 5 février, on avait terminé les expériences préliminaires. Chaque test avait été proposé à une centaine d'étudiants de Collège I répartis dans au moins trois institutions différentes. Les résultats permirent d'apporter des corrections à chacun des tests.

En même temps le Conseil d'administration du TAC et un comité exécutif, chargé des affaires courantes, étaient formellement constitués.

Les tests furent confiés à l'imprimeur et offerts aux collèges pour le 8 avril, date qui avait été considérée comme la meilleure.

Pour cette première expérience, il a paru opportun de n'offrir les tests du TAC qu'aux étudiants de la région universitaire de Québec. Ces étudiants se préparaient à entrer dans un cours collégial dont les exigences sont bien connues des administrateurs du TAC. On admit cependant la participation d'un collège de la région de Montréal qui servirait de point de comparaison pour l'avenir.

## Les objectifs

Nous avons été influencés par la philosophie du CEB américain, avons-nous déjà dit. Le choix des tests et les objectifs poursuivis se ressentent de cette influence.

Le TAC vise un double but: premièrement, établir les capacités intellectuelles d'un étudiant qui se pro-

pose d'entreprendre des études collégiales et, deuxièmement, aider à son orientation en mesurant les aptitudes ou la préparation immédiate du candidat dans différents domaines.

Il y a quelques années à peine, tous les candidats au cours collégial avaient une préparation à peu près identique: le cours secondaire classique. Bien plus, à part quelques exceptions, ils avaient fait leurs études secondaires dans l'institution même où ils entendaient poursuivre le cours collégial.

Le cours collégial est maintenant largement ouvert aux étudiants de tout le niveau secondaire. Chaque collège est appelé à recevoir des étudiants venant de plusieurs cours secondaires différents. Les programmes sont variés. La possibilité des options, à l'intérieur d'un même programme secondaire, présente des candidats aux profils très différents. Et, même dans des programmes qui semblent identiques, il faut bien reconnaître que la préparation donnée aux étudiants est différente selon les régions et les institutions.

Dans un pareil contexte, les aptitudes d'un nouveau candidat et la valeur de l'enseignement qu'il a reçu posent de nombreuses questions au directeur des études. Pour rendre justice à chaque étudiant, il faut faire l'inventaire de ses capacités et de ses connaissances.

Le TAC ne résoudra pas à lui seul tous les problèmes que soulève l'admission des étudiants au cours collégial, mais pourra apporter une contribution, un complément au dossier. Il est orienté vers l'avenir. Sans doute, il arrivera que les résultats du TAC désigneront des temps forts et des temps faibles dans l'enseignement qui a précédé. Là n'est pas cependant le but du TAC. Centré sur l'étudiant lui-même, les tests visent à établir avec quelles chances de succès il entreprend son cours collégial. D'après ses aptitudes et sa préparation, les options dans lesquelles l'étudiant désire s'engager sont-elles à sa portée ?

Le rôle du TAC n'est sûrement pas non plus de remplacer le conseiller en orientation. Il fournit simplement un autre élément pouvant aider à diriger l'étudiant vers le genre d'études qui lui conviendra davantage.

Voici donc à peu près comment se situe le TAC: une aide technique pour le directeur des études et pour le conseiller en orientation.

Chaque fois que nous en avons eu l'occasion, nous avons insisté, auprès des directeurs d'études des collèges qui proposent le TAC à leurs étudiants, sur la nécessité de ne pas accorder aux tests une valeur absolue. On doit les comparer avec les résultats obtenus au cours secondaire.

Présentés cette année pour la première fois, les tests du TAC ne sont pas standardisés. Les essais de janvier dernier n'étaient pas suffisants pour établir des normes sûres. Il ne faut pas non plus retomber dans le travers que l'on a si longtemps... et si justement... reproché aux anciens examens du baccalauréat: fixer le sort d'un étudiant par quelques examens. Le mal serait peut-être encore plus grand, dans le cas du TAC, du fait qu'il ne s'agit que d'examen objectifs.

Le TAC peut cependant constituer une pièce importante du dossier. On peut distinguer trois cas. Si le TAC confirme le dossier antérieur, il y a lieu de croire que le jugement à porter sur l'étudiant s'impose en fonction des résultats. Si le TAC contredit le dossier, il semble qu'il faille s'informer davantage: les tests ont-ils été passés dans des conditions défavorables pour l'étudiant ou est-ce le reste du dossier scolaire qui est sujet à caution ? Mais là où le TAC paraît le plus utile, c'est en face des dossiers antérieurs douteux. Les résultats du TAC pourront peut-être, à ce moment, faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre, c'est-à-dire que l'on pourra décider qu'un étudiant peut ou ne peut pas s'inscrire en vue des études collégiales (universitaires, par exemple) ou en vue des options qu'il a choisies.

Telle est la portée du TAC. Nous ne voudrions surtout pas qu'on en exagère l'importance.

## Critique

Après la correction de quelques milliers de copies, certaines conclusions s'imposent. Les résultats sont généralement faibles. Il est possible que les rédacteurs des tests aient surestimé la clientèle future des collèges. Il faut aussi considérer le fait que des étudiants non qualifiés ont parfois fait baisser considérablement les moyennes. Dans certains collèges, par exemple, on a dispensé les meilleurs élèves de Belles-Lettres de se présenter au TAC. Cela peut aussi, dans une certaine mesure, avoir contribué à affaiblir les moyennes.

On doit cependant constater que tous ces tests ont été rédigés par des professeurs du cours collégial

possédant une assez longue expérience. La moyenne extrêmement faible des tests de mathématiques, par exemple, s'explique sans doute en partie par une trop grande difficulté du test. On doit aussi convenir que les étudiants qui se présentent en cette matière au cours collégial n'ont pas toujours la préparation voulue et, sous peine de dévaloriser les études collégiales, les directeurs d'études devront se montrer sévères dans l'acceptation des candidats en cette discipline.

Pour chacun des tests le rang centile permet de rétablir l'équilibre en situant le candidat parmi plusieurs milliers. Le rang centile nous semble donner la juste valeur de l'étudiant.

Un inconvénient assez grave nous a été signalé du fait que le test de sciences groupe à la fois biologie, chimie et physique. Des candidats n'ont parfois jamais étudié l'une ou l'autre de ces matières. Le résultat général des sciences s'en trouve faussé. Pour les étudiants, un résultat particulier en chaque discipline est fourni lui permettant de connaître sa valeur dans les sujets qu'il a étudiés. On fait facilement erreur si l'on veut tirer des conclusions à partir des moyennes générales. Il y a certes un inconvénient à forcer des étudiants à se présenter dans des matières qu'ils connaissent peu ou pas. On demande aussi à certains de passer des tests dans les matières qu'ils n'étudieront pas au cours collégial. Nous pensons par exemple à la biologie pour ceux qui se destinent aux sciences.

Nous sommes conscients d'un bon nombre d'autres faiblesses. Plusieurs nous ont été signalées dans les réponses aux questionnaires proposés à ceux qui surveillaient les tests. Des études sont déjà en marche pour remédier le plus possible aux faiblesses décelées.

## Perspectives d'avenir

Cette première expérience passée, nous avons interrogé ceux qui avaient voulu profiter du TAC. La réponse est unanime: il faut sans doute améliorer, mais surtout continuer. Il semble donc que les tests du TAC peuvent rendre un service réel à la direction des institutions collégiales.

Grâce aux facilités qu'offrent les ordinateurs électroniques, nous avons pu obtenir certaines analyses des résultats. Travaillant sur les données fournies par près de cinq mille candidats répartis un peu partout

dans la province, nous croyons pouvoir tirer au moins quelques conclusions temporaires.

En vue de l'amélioration de notre matériel nous avons demandé une analyse d'item pour savoir quelles réponses ont été données à chacune des questions des différents tests. Cette analyse est même faite pour chaque collègue qui a administré le test, permettant ainsi une certaine étude régionale. Cette analyse complète permet de déceler les questions trop faciles ou trop difficiles, celles qui prêtent à ambiguïté, les réponses fausses qui attirent le candidat dans un piège non prémédité par l'auteur, etc. Elle nous permettra de réadapter, de corriger les tests, en maintenant les meilleures questions et en éliminant les autres.

Dans le cas des sciences, il est probable que nous proposerons des tests indépendants pour chaque discipline. Nous voudrions aussi prévoir des dates donnant la possibilité aux candidats de se présenter aux divers tests à des sessions différentes. On nous a suggéré d'offrir l'épreuve en sciences humaines comme un test d'aptitude: ce serait un excellent moyen d'apprécier la culture générale de l'étudiant.

Pour la prochaine année, il nous sera possible d'offrir les tests du TAC à toutes les institutions collégiales, c'est-à-dire aux collèges des régions universitaires de Montréal et de Sherbrooke aussi bien qu'à ceux de Québec. L'obstacle que pouvait présenter le bloc de sciences aura disparu. L'étudiant n'aura qu'à se présenter dans les disciplines qu'il connaît.

Un livret explicatif, sorte de prospectus, est en préparation. Il donnera quelques détails sur les objectifs du TAC et sur les tests offerts. Nous espérons qu'il sera prêt vers la fin d'octobre.

## Conclusion

D'après les commentaires qui nous sont parvenus, il semble, hors de tout doute, que le TAC peut rendre service à la direction pédagogique des collèges et aux étudiants eux-mêmes. Aux uns et aux autres il fournit un élément s'ajoutant au dossier scolaire et décrivant les aptitudes et les connaissances acquises par l'étudiant. Dans la mesure du possible, il aidera à éviter les fausses orientations et les recommencements pénibles. Il demeure un instrument qui sera valable si l'on s'en sert dans les conditions les plus favorables •